

# Découverte d'une saison apicole : de l'installation du rucher à la récolte de miel

 Formation en présentiel



 **LIEU : CFPPA Die**

 **DURÉE & RYTHME :**  
63 heures

 **PROCHAINE SESSION :**  
Du 7 février au  
3 octobre 2025  
(cf. calendrier sur site)

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Agriculteurs
- Individuels
- 12 participants maximum

 **PRÉREQUIS :**

- Aucun

 de satisfaction  
(2023)

 de recommandation  
(2023)

## OBJECTIFS

- Comprendre la biologie de l'abeille
- Connaître et utiliser les différents matériels apicoles
- Maîtriser la réglementation
- Multiplier des colonies
- Assurer le suivi sanitaire
- Réaliser la récolte du miel

## CONTENU DE LA FORMATION

- Présentation de la formation (tour de table, attendus et expérience des stagiaires, objectifs et déroulé de la formation...)
- La biologie de l'abeille
- Le matériel de l'apiculteur
- Le rucher in situ (réglementation, rythme de la saison...)
- Les différentes castes d'abeilles, leurs comportements, l'organisation d'une ruche
- Réalisation d'une visite de printemps
- Les différents produits de la ruche
- La flore mellifère
- La multiplication des colonies
- Le contrôle du varroa
- La récolte et l'extraction du miel
- La préparation de l'hivernage
- Evaluation et bilan de la formation

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mises en situations pratiques
- Supports pédagogiques : rucher école et miellerie

NB : les tenues peuvent être prêtées par le CFPPA

## MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Inscription en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :

Sur [cfppa-die.fr](http://cfppa-die.fr), cliquer sur le bouton 

## COÛT ET FINANCEMENT

Coût : voir rubrique "Tarifs des formations" sur [cfppa-die.fr](http://cfppa-die.fr)

Financements envisageables :

- Financement individuel
- CPF
- Vivéa si exploitant agricole et éligible

## FORMATRICE

Margot LESTURGEON (Apicultrice)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : visite d'une ruche et oral d'explicitation des observations faites

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

## POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de miel de l'atelier apicole" du BP REA

(RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)

Activées visées : pratique de l'apiculture en diversification de son activité principale

## RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Hélène BLACHE, administrative  
04 75 22 04 19 | [cfppa.die@educagri.fr](mailto:cfppa.die@educagri.fr)

## ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus  
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation